

20 MARS 2017

MAIRIE de HEYRIEUX
M. Daniel ANGONIN
MAIRE
Place Paul Doumer – BP 28
38540 HEYRIEUX

Vienne, le 6 mars 2017

Objet : Avis de la CCI Nord Isère - Arrêt de projet de PLU de la commune de Heyrieux.

Monsieur le maire,

Vous nous avez sollicités dans le cadre de l'arrêt de projet de PLU de votre commune.

Après étude des documents, la CCI Nord Isère souhaite apporter quelques remarques.

L'arrêt de ce projet de PLU démontre la volonté de développer durablement la commune avec une maîtrise du foncier et de l'étalement urbain et une articulation entre les différents usages et intérêts (agricole, naturel, paysager, urbain et économique). Votre volonté importante de renforcer le centre urbain en aménageant des axes de mobilité interne et en favorisant l'économie et le commerce de proximité nous paraît essentiel.

La CCI Nord Isère souscrit également aux projets de développement économique sur le territoire communal (extension souhaitée de la zone des Brosses notamment) pointé dans le PLU comme en lien étroit avec la stratégie de l'intercommunalité. Il sera nécessaire, comme cela est présenté, de mettre en place les infrastructures nécessaires au développement et au maintien des activités artisanales, commerciales et industrielles (parking, voies mode doux, offre de transport en commun adapté) afin de permettre la continuité du développement endogène des activités économiques communales. Néanmoins, le fait d'imposer aux entreprises nouvelles et à celles déjà présentes de réaliser ou d'améliorer des aménagements paysagers peut influencer négativement sur ce dernier sans associer de moyens spécifiques à cette opération.

La CCI Nord Isère se pose également la question du maintien de l'activité du garage automobile dans le cadre de l'OAP friche industrielle et soulève la nécessité de prise en compte des conditions nécessaires à la continuité de cette activité.

Enfin, la CCI Nord Isère souhaite insister sur le fait qu'il est majeur de prendre en compte la thématique numérique, ce qui n'est pas inscrit clairement dans le projet. La mise en place des infrastructures visant à développer la fibre ou le très haut débit est un élément essentiel au développement des entreprises. En complément de ces infrastructures, la CCI Nord Isère peut accompagner les entreprises d'Heyrieux, à la mise en place et au développement d'outils numériques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.


Daniel Paraire
Président

DF

Mairie Heyrieux

De: HUOT MARCHAND Aurélien <A.HUOT-MARCHAND@nord-isere.cci.fr>
Envoyé: vendredi 17 mars 2017 15:04
À: mairie@heyrieux.fr
Objet: Avis CCI Nord Isère - PLU Heyrieux
Pièces jointes: avis CCI NI - PLU Heyrieux.pdf

MAIRIE D'HEYRIEUX

20 MARS 2017

Bonjour,

Comme convenu par téléphone et au vu du délai de retour des avis des PPA concernant l'arrêt de PLU, vous trouverez en pièce jointe l'avis de la CCI Nord Isère envoyé ce jour par courrier.

Merci d'en accuser réception afin de valider sa prise en compte dans les délais de consultation.

↳ fait le 17/3

Bien cordialement,



Aurélien Huot-Marchand - Conseiller Aménagement et Environnement - Animateur de l'association BeE

CCI Nord Isère

5, rue Condorcet - CS 20312

38093 Villefontaine cedex

T. 04 74 95 08 31 M. 06 48 54 01 31 F. 04 74 95 24 01

www.ccinordisere.fr

MAIRIE de HEYRIEUX
M. Daniel ANGONIN
MAIRE
Place Paul Doumer – BP 28
38540 HEYRIEUX

Vienne, le 6 mars 2017

Objet : Avis de la CCI Nord Isère - Arrêt de projet de PLU de la commune de Heyrieux.

Monsieur le maire,

Vous nous avez sollicités dans le cadre de l'arrêt de projet de PLU de votre commune.

Après étude des documents, la CCI Nord Isère souhaite apporter quelques remarques.

L'arrêt de ce projet de PLU démontre la volonté de développer durablement la commune avec une maîtrise du foncier et de l'étalement urbain et une articulation entre les différents usages et intérêts (agricole, naturel, paysager, urbain et économique). Votre volonté importante de renforcer le centre urbain en aménageant des axes de mobilité interne et en favorisant l'économie et le commerce de proximité nous paraît essentiel.

La CCI Nord Isère souscrit également aux projets de développement économique sur le territoire communal (extension souhaitée de la zone des Brosses notamment) pointé dans le PLU comme en lien étroit avec la stratégie de l'intercommunalité. Il sera nécessaire, comme cela est présenté, de mettre en place les infrastructures nécessaires au développement et au maintien des activités artisanales, commerciales et industrielles (parking, voies mode doux, offre de transport en commun adapté) afin de permettre la continuité du développement endogène des activités économiques communales. Néanmoins, le fait d'imposer aux entreprises nouvelles et à celles déjà présentes de réaliser ou d'améliorer des aménagements paysagers peut influencer négativement sur ce dernier sans associer de moyens spécifiques à cette opération.

La CCI Nord Isère se pose également la question du maintien de l'activité du garage automobile dans le cadre de l'OAP friche industrielle et soulève la nécessité de prise en compte des conditions nécessaires à la continuité de cette activité.

Enfin, la CCI Nord Isère souhaite insister sur le fait qu'il est majeur de prendre en compte la thématique numérique, ce qui n'est pas inscrit clairement dans le projet. La mise en place des infrastructures visant à développer la fibre ou le très haut débit est un élément essentiel au développement des entreprises. En complément de ces infrastructures, la CCI Nord Isère peut accompagner les entreprises d'Heyrieux, à la mise en place et au développement d'outils numériques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.


Daniel Paraire
Président